


Google fait semblant de ne rien comprendre à ce qu'exige la Cnil



Un article de loi sur le droit à l'oubli, qui ne fait que réaffirmer ce qui est déjà inscrit dans le RGPD, sans apporter de nouvelles garanties. Les citoyens ont le droit de demander la suppression de leurs données personnelles, mais ce droit est souvent ignoré ou mal compris.



PLUS DE 150 000 RESULTATS RENDUS INVISIBLES EN FRANCE

Plus de 150 000 résultats ont été rendus invisibles en France, ce qui est un record mondial. Ce chiffre est le résultat de la mise en œuvre de la loi sur le droit à l'oubli en France, qui a été appliquée pour la première fois en France en 2014. Ce chiffre est le résultat de la mise en œuvre de la loi sur le droit à l'oubli en France, qui a été appliquée pour la première fois en France en 2014.

LE DROIT À L'OUBLI D'UN EUROPEEN N'EST PAS UNE « INFORMATION ILLÉGALE »

Le droit à l'oubli d'un européen n'est pas une « information illégale ». Ce droit est un droit fondamental qui permet à tout citoyen européen de demander la suppression de ses données personnelles. Ce droit est un droit fondamental qui permet à tout citoyen européen de demander la suppression de ses données personnelles.



L'APPLICATION MONDIALE D'UNE LOI ? NON, L'APPLICATION MONDIALE D'UN DROIT

L'application mondiale d'une loi n'est pas la même chose que l'application mondiale d'un droit. Une loi est un acte de la puissance publique qui s'applique à un territoire déterminé. Un droit est une règle de conduite qui s'applique à des personnes déterminées.

LA BÊTE ÉCARLÉE

La Bête Écarlée est un projet de loi qui vise à renforcer le droit à l'oubli en France. Ce projet de loi vise à renforcer le droit à l'oubli en France.

Source : *Droit à l'oubli : Comment Google feint de ne rien comprendre à ce qu'exige la Cnil – Politique – Numerama*